

FEM300A- Mouvements sociaux et réseaux féministes
Chargée de cours : Sonia Alimi

FEM300A- « Mouvements sociaux et réseaux féministes »
Institut de recherches et d'études féministes
Université du Québec à Montréal
Hiver 2021

Samedi de 9h30 à 12h30 (en ligne).
Chargée de cours : Alimi Sonia
Disponibilités : vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.
Courriel : alimi.sonia@courrier.uqam.ca

Déclaration de reconnaissance des territoires autochtones et orientations pédagogiques :

Avant de vous présenter le déroulé du cours, il est important de reconnaître que ce dernier sera enseigné dans une université, elle-même située sur le territoire Kanien'kehá: ka non cédé à Tio'tia: ke, ici sur l'île de la Tortue.

Alors que l'on s'interrogera au fil des semaines, sur les mouvements sociaux de femmes dont l'analyse féministe qui sera utilisée, visera à mettre au centre de nos préoccupations ceux qui ont été historiquement les plus marginalisées des sociétés. Il est nécessaire d'exprimer dans le cadre de cet enseignement, notre solidarité envers les communautés autochtones locales et mondiales qui luttent pour leur droit au pouvoir, à la terre, aux ressources et à la sécurité. Prenons ainsi le temps de mentionner les 11 nations autochtones qui ont résisté et résistent encore au niveau local : le peuple Abénakis, le peuple Algonquins, le peuple Attikameks, le peuple Cris, le peuple Hurons, le peuple Inuits, le peuple Malecites, le peuple Micmacs, le peuple Kanien'kehá:ka., le peuple Innu, le peuple Naskapis.

Par ailleurs, les études féministes en remettant en question les savoirs androcentrés (se concentrant uniquement sur un sujet homme lui-même uniforme) et sexistes, démontrent que toutes productions scientifiques est située au travers de nos expériences sociales. En ce sens, elles ne peuvent pas être considérées comme entièrement neutre. C'est donc à partir de cet héritage féministe et de cette subjectivité assumée, qu'il est tout à propos, de rappeler notre complicité silencieuse aux différents systèmes coloniaux et de mettre en action une solidarité totale, globale et horizontale auprès de ces différentes populations. Cette solidarité, qui nous le verrons est le cœur battant des mouvements sociaux de femmes, se déclinera concrètement au sein de ce cours par l'intermédiaire d'un travail éducatif personnel hebdomadaire, dont j'exposerai les détails dans la partie consacrée aux modes d'évaluations.

Description du cours et objectifs:

« [...] *Il FAUT*
[...] *Opposer une résistance à tous les plans*
Une résistance active
Une résistance effective
À toute oppression
D'où qu'elle soit- à tout moment
Seule une multitude de voix,
Une multitude de résistances,
[...] pourraient changer
la face actuelle du monde »
Awa Thiam.1978¹

Le cours FEM300A s'intéresse à la création des mouvements sociaux et réseaux de femmes/féministes, à travers une lentille temporelle allant de la fin du XVIII^e siècle à nos sociétés contemporaines. Ce détour historique, nous permettra premièrement de comprendre les processus par lesquels des femmes et personnes non-binaires aux expériences individuelles et collectives des systèmes d'oppressions, s'auto-définissent comme sujets politiques et s'organisent de concert dans la lutte contre les systèmes d'oppressions. Il s'agira de revenir sur les dimensions socio-historiques de la constitution de ces groupes et d'amorcer une réflexion sur les concepts clés du champ d'études tels que : l'engagement militant, l'action collective, les stratégies de lutte et de revendication, l'articulation et l'imbrication des systèmes d'oppressions (sexiste, racistes, capaciste, colonialiste, hétérosexiste etc...), les rapports de pouvoirs internes aux féminismes etc... Deuxièmement, c'est à partir des groupes de femmes les plus marginalisées des sociétés, que le cours se construira pour ainsi mettre de l'avant les mouvements sociaux de femmes, généralement écartées des récits socio-historiques féministes occidentaux. De ce fait, même si le temps imparti ne permettra pas d'aborder exhaustivement tous les mouvements, ce cours s'attachera toutefois à offrir une vision hétérogène dudit sujet « femme ». C'est pourquoi dans un troisième temps, le cours appréhendera les mouvements sociaux de femmes à partir du « Sud », afin d'éclairer d'autres perspectives d'actions et de modélisations de lutte. Dans, quatrième temps, le cours s'emploiera à identifier d'autres modèles d'actions et de revendications contemporaines à travers le militantisme féministe en ligne. Le cinquième partie du cours, quant à elle, reviendra précisément sur : les obstacles rencontrés dans l'élaboration de coalitions entre différents mouvements sociaux féministes, les pratiques militantes à travers l'usage du conflit, de la colère et de la violence. Cela amènera à également interroger la solidarité et la place des émotions dans les actions politiques de femmes

¹ La Parole aux n*****s, Paris, Denoël, p13.

Objectif du cours :

- Dresser un bref portrait historique, conceptuel et factuel des organisations des groupes, à partir de l'angle d'analyse choisi par la chargée de cours, des grands courants de l'action collective des femmes et des réseaux féministes;
- Comprendre et analyser l'étendue et la portée des activistes féminins et féministes et leur apport au développement des sociétés contemporaines;
- Fournir des éléments théoriques et méthodologiques nécessaires à la compréhension des problématiques de « genre et mouvements sociaux » et analyser la complexité des enjeux, des intérêts en présence et des contextes qui ont façonné – et façonnent aujourd'hui - les mouvements féministes en Occident;
- Étudier les phénomènes, les pratiques ou groupes reliés aux mouvements féministes en Occident.

Formule pédagogique :

Au regard de la situation actuelle, tous les cours se dérouleront en ligne et dans la mesure du possible, sous une forme bimodale, alternant les cours en synchrone (en direct sur zoom) et en asynchrone (vidéo enregistrée). Les cours en synchrone souhaitent offrir un espace de savoir, prenant la forme de dialogue, de débat, entre la chargée de cours et les étudiant-e-s. Il est donc attendu qu'ils-elles lisent, analysent les lectures obligatoires avant le cours en question. Cette formule nécessite que les élèves se saisissent pleinement de l'espace de parole qui leur sera offert, faisant ainsi de leur participation un élément essentiel à la réussite du processus d'apprentissage souhaité. C'est pour cela qu'une note de participation orale est prévue à cet effet. Cependant, n'étant pas tou-te-s égales-égaux face à la prise de parole, la chargée de cours sera attentive à créer un espace sécuritaire où ne sera toléré aucun propos discriminatoire et veillera également à faire obstacle à toutes formes de rapport de pouvoir pouvant se déployer durant le cours. Enfin il est précisé que la prise de parole, ne sera pas évaluée sur sa quantité, mais sur sa qualité (écoute, idées émises en lien avec les concepts étudiés, prise de risque d'énoncer son argumentation en public etc...) sans toutefois être attaché à la forme (style, éloquence etc...). Les cours en asynchrone, quant à eux, permettront de revenir sur les éléments discutés (précisément durant la série de conférence), et enrichiront plus théoriquement ces dernières.

Par ailleurs, les lectures obligatoires pourront prendre plusieurs formes de supports : radiophoniques, cinématographiques, littératures scientifiques et littératures grises etc... Les documents seront transmis sur le portail Moodle, où se trouveront également le plan de cours et les documents obligatoires/complémentaires. L'espace Moodle comporte également un forum de discussion qui permet l'échange d'informations entre les personnes étudiantes. Le portail Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/>

FEM300A- Mouvements sociaux et réseaux féministes

Chargée de cours : Sonia Alimi

Enfin, au regard du sujet du cours et de son orientation, des conférences sur zoom seront prévues avec différentes actrices-acteurs féministes contemporaines œuvrant localement et/ou internationalement, dans les milieux communautaires et/ou militants et/ou académiques.

La nature du cours requiert que chaque étudiante et étudiant participe activement à toutes les activités d'enseignements. Toutefois, si vous ne pouvez pas être présent-e, veuillez m'en informer par avance. Si des accommodations spécifiques, au regard de votre situation personnelle (vie familiale, pronom genre, handicap, fracture numérique, etc...) vous sont nécessaires, veuillez en faire part le plus rapidement possible (via le questionnaire déposé sur Moodle ou si vous le préférez en prenant rendez-vous), afin de faciliter et garantir un apprentissage à l'écoute de vos besoins. Au-delà de l'enseignement, si vous rencontrez une problématique personnelle durant le cours, il est important de vous rappeler que le corps enseignant est également là pour vous soutenir, donc n'hésitez pas à communiquer avec la chargée de cours.

Calendrier des séances :

Bloc I- Pouvoir et résistance : pourquoi on lutte et on s'organise? genèse des mouvements sociaux féministes
--

Concepts abordés : pouvoir, résistance, mouvements sociaux, féminisme majoritaires-minoritaires et ou de la marge, féminisme de la première vague, stratégies politiques, pratiques militantes, engagement social/autodéfense, corps opprimés/corps résistants.

Semaine 1- samedi 16 janvier 2021

Présentation des personnes étudiantes, de la chargée de cours

Présentation du plan de cours et de ses objectifs

Modalités d'évaluations

Cadre du débat et de la prise parole

Situer le corps, situer le récit, situer l'engagement social

Semaine 2- Samedi 23 janvier 2021-

Questions abordées : Qu'est-ce qu'un mouvement social? Quand et comment peut-on parler de mouvement social féministe ? Quelles sont les multiples formes que peuvent prendre les résistances?

- Emphase sur la place du corps dans le mouvement social à partir des résistances des personnes noires soumises à l'esclavage aux États-Unis.
- Focus sur la réappropriation du récit historique dominant : l'exemple de An Antane Kapesh.

Lectures obligatoires :

- Neveu Érik. 2019 « I. Qu'est-ce qu'un mouvement social ? », dans : Érik Neveu éd., *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La Découverte, « Repères », 5-24. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/sociologie-des-mouvements-sociaux--9782348054624-page-5.htm>
- An Antane Kapesh. 2019. *Je suis une maudite sauvagesse*. Passage à lire : « Préambule » page 13 ; « comment le blanc nous considérera-t-il à l'avenir? » page 189-199; « Postface ». Mémoire d'encriers, p 203.
- Elsa Dorlin. 2019. « ascèse martiale, culture de l'autodéfense esclave » dans *Se défendre une philosophie de la violence*. Paris, La Découverte, « Poche », p 33-41.

Lectures complémentaires :

- Cefai, Daniel. 2007. « Introduction » dans, *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*. Paris, La Découverte, « MAUSS », 7-32.

Pouvoir de l'absence, lecture socio-historique de l'émergence des mouvements sociaux de femmes

Semaine 3- 30 janvier 2021 :

Questions abordées : autour de quelles revendications et stratégies politiques se sont constituées les « pionnières » du mouvement féministe occidental ? Contre quels systèmes d'oppression s'organisent-t-elles? Représentent-t-elles toutes les femmes? Quel est le sujet « femme » derrière lequel s'articulaient leurs actions ?

Lectures obligatoires :

- Bell hooks. 2015 [1981]. « Racisme et féminisme : la question de la responsabilité » dans *Ne suis pas une femme? Femmes noires et féminisme*. Paris, Cambourakis, « Sorcières », p 195- 230.
- Mathieu, Lilian. (2007). L'espace des mouvements sociaux. *Politix*, 77(2) : 131-151. <https://www-cairn.info/revue-politix-2007-1-page-131.html>

Lectures complémentaires :

- Rosalyn Terborg-Penn. 1998. *African American Women in the Struggle for the Vote, 1850-1920*. Indiana University Press, 176 pages. (disponible sur google books)

- Felix Boggio Éwanjée-Épée et Stella Magliani- Belkacem. 2012. « *Des opportunités stratégiques* » dans *les féministes blanches et l'Empire*. Paris, La Fabrique, 17-30.

Semaine 4 -6 février 2021 :

Interroger l'absence : Repenser le récit dominant des modes d'organisations et des pratiques politiques de femmes : focus sur les femmes autochtones et africaines-Américaine du Nord.

Lectures obligatoires :

- Este, David, Sato, Christa et McKenna, Darcy.2017. « The Coloured Women's Club Of Montreal, 1902-1940: African-Canadian Women Confronting Anti-Black Racism ». *Revue canadienne de service social*, 34(1): 81-99. <https://doi.org/10.7202/1040996ar>
- Visionnement obligatoire : Obamsowin, Alanis.1977. « Mère de tant d'enfants », Office National du Film du Canada, https://www.onf.ca/film/mere_de_tant_denfants/.

Lectures complémentaires :

- Truth, Sojourner. [1851]. Ne suis-je pas une femme? [Discours prononcé en 1851 à la Women's Convention d'Akron, Ohio (É-U)]. https://infokiosques.net/IMG/pdf/aint_I_a_woman-4p-A4-fil.pdf
- Ellison, Mary. 1983. "Resistance to oppression: Black women's response to slavery in the united states". *Slavery & Abolition*, 4(1), 56-63. doi: 10.1080/01440398308574851

Bloc II- « Centrer les marges » : Penser les modes d'organisations sociales à partir des groupes de femmes/des personnes non binaires les plus marginalisées des sociétés occidentales
--

Concepts abordés : Oppressions, articulation et imbrication des systèmes d'oppression-intersectionnalité, rapports de pouvoir internes dans les mouvements sociaux féministes, genèse des mouvements sociaux de la seconde et troisième vagues féministes, identités politiques, opprimé-e-s/ privilégié-e-s, stratégies politiques et de revendications.

Des mouvements sociaux ayant une approche pluridimensionnelle du sexisme, des systèmes d'oppressions...

Semaine 5- 13 février 2021 :

Questions abordées : s'organiser collectivement seulement contre le sexisme? De quelles façons s'articulent les systèmes d'oppressions ?

Lectures obligatoires :

- hooks bell, « le féminisme : un mouvement pour mettre fin à l'oppression sexiste » dans *De la marge au centre, Théories féministes*. Paris, Cambourakis, « Sorcière », p 85- 106.
- Falquet, Jules. (2006). Déclaration du Combahee River Collective. *Les cahiers du CEDREF*, p 53-67.
- Crenshaw Kimberlé Williams. 2005. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, 2(39) : 51-82. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2005-2-page-51.htm>

Lecture complémentaire :

- Nirmalla Erevelles et Minear, Andrea. "Unspeakable Offenses: Untangling Race and Disability in Discourses of Intersectionality, *Journal of Literary & Cultural Disability Studies*, 4(2): 127-146.

Expériences et reconnaissance de l'oppression; pourquoi les femmes de la marge s'engagent-elles politiquement?

Séance 6- 20 février 2021

Questions abordées : Comment arrive-t-on à s'engager politiquement dans les mouvements sociaux féministes? Processus identitaires et mobilisation politique? Focus sur quatre mobilisations sociales de femmes et/ou de personnes non binaires.

Lectures obligatoires :

- Neveu Érik. 2019. « VI. Militantisme et construction identitaire », dans : Érik Neveu éd., *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La Découverte, « Repères », p. 70-84. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/sociologie-des-mouvements-sociaux--9782348054624-page-70.htm>.
<https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/sociologie-des-mouvements-sociaux--9782348054624-page-70.htm>

§ Focus 1- Mouvements sociaux des femmes autochtones

Conférencière à confirmer

Lectures obligatoires :

- Léger, M. 2017. « Des alliances multiformes : entrevues avec des militantes de Femmes Autochtones du Québec ». *Recherches féministes*, 30(1) : 161-181. doi: <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1040980ar>

Lecture complémentaire

- Ricci, Amanda. 2016. « Bâtir une communauté citoyenne. Le militantisme chez les femmes autochtones de 1960 à 1990 ». *Recherches amériidiennes du Québec*, 46(1) : 75-85.
- Cîrstocea Ioana, Giraud Isabelle. 2015. « Pluralisme dans les mouvements féministes contemporains », *L'Homme & la Société*, 4 (198) : 29-49. DOI : 10.3917/lhs.198.0029. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2015-4-page-29.htm>

Semaine 7- 27 février 2021

§ *Focus 2- Mouvements sociaux de femmes noires, d'hier à aujourd'hui : engagement, pratique.*

Conférence publique en présence de :

- Jade Almeida doctorante et chargée de cours en sociologie à l'UdeM,
- Zab Maboungou Philosophe-Chorégraphe et directrice de la compagnie Nyata Nyata de Montréal,
- Marlihan Lopez co-présidente de la Fédération des Femmes du Québec et coordonnatrice des programmes de 1^{er} cycle et des stages pour la majeure en études interdisciplinaires en sexualité de l'université de Concordia.
- Alexandra Pierre, directrice de la Ligue des droits et libertés- antenne Québec et coordonnatrice de projet à Relais-Femmes.

Visionnement obligatoire :

- Brand Dionne et Stikeman Ginny. 1991. "Sisters in the struggles", Office National du Film du Canada. http://www.nfb.ca/film/sisters_in_the_struggle/

Visionnement complémentaire:

- Sylvia Hamilton et Claire Pietro. 1989. *Black Mother and Black Daughter*. http://www.nfb.ca/film/black_mother_black_daughter/

Semaine de relâche du 1 au 7 mars 2021

Semaine 8- 13 mars 2021

§ *Focus 3- Mouvement sociaux des femmes et personnes héritières de l'immigration postcoloniale. Études de cas des françaises issues de l'immigration nord-africaine.*

Conférencière invitée :

- Fella Hadj Khaddour, doctorante en science politique de l'UdeM. Titre de la conférence « *Expérience du racisme et des discriminations : une source d'agentivité politique. Le cas des militantes féministes et antiracistes en France* »

Lecture obligatoire :

- Guénif-Souilamas Nacira. 2000. « le triangle des dominations » dans, *Des beurettes aux descendantes d'immigrants nord-Africains*. Paris, Grasset, 51-64.
- Bacchetta, Paila. (2009). Co-Formations : des spatialités de résistance décoloniales chez les lesbiennes « of color » en France. *Genre, sexualité & société*, (1). doi: [10.4000/gss.810](https://doi.org/10.4000/gss.810)

Écoute obligatoire :

- Podcast Tarab : « *j'entends le beur, le rebeu et la beurette* » animée par Leïla Izrar. Discussion avec la sociologue spécialiste des femmes héritières de l'immigration nord-africaine Nacira-Guénif Souilamas. <https://www.binge.audio/podcast/tarab/jentends-le-beur-le-rebeu-et-la-beurette>
- Podcast : *Kiffe ta race « être noire et arabe* » animée par Rokhaya Diallo et Grace Ly. Discussion avec Samira Ibrahim journaliste à France Média Monde. <https://www.binge.audio/podcast/kiffetarace/etre-noire-et-arabe/?uri=etre-noire-et-arabe%2F>

Semaine 9 - 20 mars 2021 :

§Focus 4- *Penser les mouvements sociaux féministes au travers la lutte contre le capacitisme.*

Conférencières invitées :

- Nelly Bassily, Directrice des initiatives jeunesse et des relations internationales, au Réseau d'Actions des Femmes Handicapées du Canada.

Lecture obligatoire :

- Masson, Dominique.2013. « Femmes et handicap. » *Recherches féministes*, vol. 26, numéro 1, 2013, p. 111–129. <https://doi.org/10.7202/1016899ar>
- Mia Mingus. 2010. “Changing the Framework: Disability Justice, How our communities can move beyond access to wholeness”, *Leaving Evidence*, <https://leavingevidence.wordpress.com/2011/02/12/changing-the-framework-disability-justice/>

Lecture complémentaire:

- Parent Laurence, 2017. « Ableism/disablism, on dit ça comment en français ? », *Association Canadienne des Études sur l'Incapacité*, vol 6 (2) : 183-212.

Bloc III- Décoloniser le féminisme, penser les mouvements sociaux de femmes à partir du « Sud »

Concepts abordés : Colonialisme, féminisme décolonial vs féminisme transnationale, modes d'organisations non-occidentaux.

Questions abordées : Mouvements des femmes : mouvements féministes? Quelques enjeux. Défis pédagogiques, méthodologiques, épistémologiques et politiques relatifs à l'étude des femmes/féministes dans les mouvements des Suds globaux.

Semaine 10- 27 mars 2021

Conférencières invitées :

- Soumaya Mestiri, professeure de philosophie politique et sociale à l'université de Tunis, auteure des essais *décoloniser le féminisme : une approche transculturelle* et *Élucider l'intersectionnalité : les raisons du féminisme noir*.
- Safa Chebbi militante antiraciste et décolonial, elle œuvre dans différents mouvements antiracistes de Montréal et est candidate à la maîtrise en sociologie de l'Uqam.

Lecture obligatoire :

- Mohanty, Chandra Talpade. 2010. *Sous les yeux de l'Occident : recherches féministes et discours coloniaux* In : *Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes* [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 2010. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.5882>
- Kakenga Sabine. 2015. « République démocratique du Congo : une certaine idée du féminisme » dans *États des Résistances dans les Sud : Mouvement de femmes. Éditions syllepses alternatives sud*, vol. 22 : 99-106.
- Mahfoudh, D. & Mahfoudh, A. (2014). « Mobilisations des femmes et mouvement féministe en Tunisie. » *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 33(2) : 14-33. <https://doi.org/10.3917/nqf.332.0014>

Lecture complémentaire :

- Mestiri, Soumaya. 2017. Précis de *Décoloniser le féminisme. Une approche transculturelle. Philosophiques*, 44 (1) :103–107. <https://doi.org/10.7202/1040330ar>
- Lapalus, Marylène. (2017). Le scratch, une stratégie de résistance à la violence masculine. Réplique militante contre le féminicide à Mexico. *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 36(1), 66-81.

Semaine 11- 3 avril 2021

§Focus 5 : Féminisme Chicana, LatinX et d'Amérique Latine (Brésil)

Conférencières invitées :

FEM300A- Mouvements sociaux et réseaux féministes

Chargée de cours : Sonia Alimi

- Fatima Gabriela Salazar Gomez, étudiante à la maîtrise en cultural studies à l'Udem, et féministe décoloniale.
- Daniela Coenga Oliviera (à confirmer), doctorante en science politique à l'Uqam.

Lecture obligatoire :
à venir.

Bloc IV- Modes d'organisations féministes contemporains, focus sur les mouvements sociaux en ligne
--

Concepts abordés : militantisme en ligne, vers une quatrième vague des mouvements féministes...

Questions abordées : Les réseaux sociaux sont-ils les nouveaux lieux où se réactualisent les mouvements sociaux de femmes et personne non-binaires ?

Semaine 12- 10 avril 2021

Conférencière invitée :

- *Hajer Ben Boubaker*, créatrice du podcast *Vintage arab* et productrice déléguée à France culture.

Lecture obligatoire :

- Bertrand, David. (2018). L'essor du féminisme en ligne: Symptôme de l'émergence d'une quatrième vague féministe? *Réseaux*, 208-209(2-3), 232-257. <https://doi.org/10.3917/res.208.0229>
- Bruneel, Emmanuelle et Silva, Tauana. Olivia. Gomes. (2017). Paroles de femmes noires. *Reseaux*, n° 201(1), 59-85.

Écoute obligatoire :

- Podcast vintage Arab. « exil maghrébin : une histoire tunisienne » réalisée par Hajer Ben Boubaker.

<https://soundcloud.com/vintagearab/exil-maghrebin-une-histoire-tunisienne-vintage-arab-emission-2>

Lecture ou visionnement complémentaire :

- Weil, A. (2017). Vers un militantisme virtuel ? Pratiques et engagement féministe sur Internet. *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 36(2), 66-84.
- Maitée Labrecque-Saganash. Le legs de Skoden et la montée de la mémétique autochtone dans Colloques Résistances des Femmes Autochtones; https://www.youtube.com/watch?v=78A5Oog6NvE&ab_channel=ColloqueR%C3%A9sistancesdesfemmesautochtones

Bloc V- Penser la convergence des luttes à travers l'hétérogénéité des mouvements sociaux féministes
--

Concepts abordés : Solidarité entre femmes ne partageant pas les mêmes systèmes d'oppressions, violence, conflit, amitié, solidarité, communautés d'apprentissages, pratiques de coalition, la place des émotions dans les mouvements sociaux.

Questions abordées : Comment les femmes et personnes non binaires différemment positionnées dans les systèmes d'oppression peuvent-elles s'unir politiquement ? la convergence des luttes au sein des mouvements féministes occidentaux est-elle une nécessité?

Semaine 13- 17 avril 2021

Conférencière invitée : Camille Ranger, maîtrise en sociologie à l'UQAM et membre du RéQEF.

Lectures obligatoires :

- Patricia Hill Collins. 2017. « Où allons-nous, maintenant ? », *Les cahiers du CEDREF* 21 | 2017. URL : <http://journals.openedition.org/cedref/1064> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cedref.1064>
- Bell hooks. 2018[2010]. « Vers une pédagogie du conflit » dans *Rencontres Radicales, pour des dialogues féministes décoloniaux* sous la direction de Manal Altamimi, Tal Dor, Nacira Guénif Souilamas, Cambourakis- Sorcières, 23-48.
- Audre Lorde. 1981. *De l'usage de la colère : la réponse des femmes au racisme*. https://infokiosques.net/imprimersans2.php?id_article=387
- Lorde, Audre. "The Master's Tools Will Never Dismantle the Master's House." 1984. *Sister Outsider: Essays and Speeches*. Ed. Berkeley, CA: Crossing Press. 110- 114. 2007. Print.

Lectures complémentaires :

- Ahmed, Sarah et Bonis, Oristelle. (2012). Les rabat-joie féministes (et autres sujets obstinés). *Cahiers du Genre*, n° 53(2), 77-98.
- Noël Fania. 2020. « survivre au conflit » discussion avec Nathalie Batraille professeure adjointe en études féministes à l'université de Concordia. <https://podcasts.apple.com/ca/podcast/survivre-au-conflit/id1519676139?i=1000499491773>

Modalités d'évaluations :

Participation orale (30%) : La participation consiste à votre présence aux cours, en votre préparation et à votre participation aux échanges. Tel que précisé précédemment, la prise de parole, ne sera pas évaluée sur sa quantité, mais sur sa qualité (écoute, idées émises en lien avec les concepts étudiés etc, prise de risque d'énoncer ses réflexions en public etc...).

Journal intellectuel (30%) : Cet exercice souhaite évaluer les capacités d'introspection, de réflexion et ce, en produisant tout au long du séminaire un journal intellectuel qui prendra la forme d'une auto-ethnographie, à partir des propres expériences des étudiant·e·s. Ce journal doit éclairer la manière personnelle-intellectuelle dont chaque étudiant·e·s s'approprie les notions abordées durant le cours et doit faire des liens avec l'actualité, les lectures du cours, les discussions, des films ou documentaires visionnés, des podcasts écoutés ou des pratiques artistiques etc.... Hormis ce support il est également demandé de réaliser chaque semaine une recherche non exhaustive (200 mots) sur des usages de résistance de femmes et personne non autochtones des peuples cités en incipit du plan de cours. Au début de chaque séance les étudiant·e·s partageront à l'oral leurs réflexions par rapport à la séance passée. À la fin du semestre, l'ensemble de leurs réflexions, consignées dans le **journal intellectuel de 8-10 pages, sera remis à la chargée de cours, au plus tard le 1^{er} mai 2021 23h59 sur la plateforme Moodle.**

Travail Final (30%), En équipe ou en individuel. Les étudiant·e·s devront choisir soit :

- Un mouvement social de femme, de personne non-binaires contemporains qui n'aura pas été abordé dans le cours. Il s'agira d'identifier les problématiques sociales autour desquelles il s'organise, ses stratégies de revendications et ses modes d'organisation.
- Une pratique militante de revendications féministe contemporaine (par exemple, campagne d'affichages, hashtags , page youtube etc, blog, zine, pratiques artistiques etc...) en identifiant les origines, leurs impacts sur la société civile et dans les mouvements sociaux de femmes.
- Une pratique politique de coalition, entre différents mouvements sociaux de femmes ne partageant pas les mêmes expériences d'oppressions.

Au regard du contexte social, les formats originaux (de type podcast, vidéo... par exemple) pour réaliser ce travail de recherche seront encouragés mais non obligatoires. Si vous choisissez de réaliser votre travail final avec un format original, il faudra également fournir un plan détaillé de votre travail de recherche de vos références bibliographiques. Ces dernières devront obligatoirement être citées dans votre support. Ce

FEM300A- Mouvements sociaux et réseaux féministes

Chargée de cours : Sonia Alimi

support ne devra pas dépasser plus de 12 minutes. Le document à joindre au support a pour format : entre 3 à 5 pages, Times New Roman, 12, interligne 1.

Si vous souhaitez réaliser votre travail au format classique, il est attendu que celui-ci ne dépasse pas plus de 10 pages. Les normes bibliographiques sont les suivantes : Times New Roman, 12, interligne 1,5.

Il est précisé qu'aucun format ne sera mieux ou moins noté que l'autre.

Le choix du sujet et l'angle de recherche devront être validé en amont par la chargée de cours. **Une page descriptive du travail de recherche devra être remise le 27 février 2021 à 23h59 sur la plateforme Moodle (sujet et question de recherche : 500 mots) (10%).** Les documents finaux (8 à 10 pages et ou podcast ou autre format) devront être remis au plus tard le 1^{er} mai 2021 à 23h59, également sur la plateforme Moodle.

Critères de correction généraux pour les deux formats :

1. Compréhension, cohérence et clarté des propos
2. Capacité de synthèse
3. Esprit critique et rigueur intellectuelle de la réflexion personnelle (capacité d'analyse)
4. Intégration des contenus théoriques : capacité à faire des liens avec les notions du cours (notes de cours, textes du recueil ou autres écrits pertinents)
5. Forme : effort soutenu dans l'expression orale ou écrite, respect des consignes de présentation, incluant le nombre de pages.

Échéance des travaux à rendre :

Le 27 février 2021 à 23h59 sur la plateforme Moodle

1) Présentation du choix du sujet de recherche. 1 page. 10%.

1^{er} mai 2021 23h59 sur la plateforme Moodle

2) Journal intellectuel (30%). 8 à 10 pages.

Au plus tard le 5 mai 2021 à 23h59, également sur la plateforme Moodle.

3) Travail de recherche (30%). 8 à 10 pages.

Si vous rencontrez des difficultés durant le processus veuillez m'en faire part, afin de vous aider au mieux. Si pour des raisons personnelles, vous ne pouvez pas rendre le devoir à l'échéance, veuillez également m'en informer pour convenir d'une solution.

Entente d'évaluation :

Une entente sera discutée et signée par l'enseignante et les étudiant-e-s du cours lors de la première semaine du cours.

Elle sera par la suite signée avant la fin de la dernière semaine.

Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

FEM300A- Mouvements sociaux et réseaux féministes

Chargée de cours : Sonia Alimi

- le nombre et les échéances des évaluations ;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant pour le premier cycle :

Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9 https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_5.pdf CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION A UN COURS OU A UNE ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE

FEM300A- Mouvements sociaux et réseaux féministes

Chargée de cours : Sonia Alimi

Barème de notation des cours FEM

- ATTENDU** que le barème de notation n'est pas fixé par l'Université dans le Règlement no. 5.
ATTENDU qu'à l'UQAM il n'existe pas de barème unique de notation.
ATTENDU que chacune des facultés et chacun des programmes peut convenir d'un barème uniformisé.
ATTENDU que le barème de notation peut être adapté par chaque professeur.e, professeur.e enseignant.e.
ATTENDU que l'on peut fortement suggérer aux professeur.es, professeur.es enseignant.es d'utiliser le barème de l'IREF pour les cours siglés FEM.
ATTENDU les requêtes des étudiantes et des étudiants en études féministes au certificat (P=4014) et à la concentration au 1^{er} cycle (F002) considérant que le barème de notation proposé actuellement par l'IREF est trop élevé au 1^{er} cycle.
ATTENDU le barème actuel de l'IREF pour tous les cours FEM aux 3 cycles:

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
93-100	89-92	85-88	82-84	79-81	75-78	72-74	69-71	65-68	63-64	60-62	0-59

- ATTENDU** les discussions en séance et la demande de permettre une note minimale de 90 pour avoir un A+ au 1^{er} cycle.
IL EST RÉSOLU de remplacer le barème de notation proposé par l'IREF par celui-ci pour les cours FEM au 1^{er} cycle :

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
90-100	85-89	80-84	77-79	73-76	70-72	67-69	63-66	60-62	57-59	55-56	0-54

IL EST PROPOSÉ par Édouard Voyer, étudiant au certificat, appuyé par Louise Cossette, professeure, que ce nouveau barème soit envoyé à toutes les personnes qui enseignent les cours FEM au 1^{er} cycle à partir de la session d'été 2019 et mis à jour dans le guide de méthodologie de l'IREF.

Consignes pour la participation à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne

CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

UQAM

Respect des différents points de vue en milieu universitaire

Une résolution adoptée au Conseil de l'IREF en décembre 2018 s'adresse aux personnes en études féministes et rappelle que : « l'UQAM et notre Institut sont des lieux ouverts qui accueillent toutes les propositions et postures théoriques exprimées dans le respect des règles universitaires. Censurer des points de vue féministes quels qu'ils soient va à l'encontre du rôle des universités, qui est de participer aux échanges et aux chocs des idées. Nous défendons le droit à la liberté académique des personnes enseignantes dès lors qu'elles agissent de manière responsable

Harcèlement psychologique – extrait de la politique 42 de l'UQAM

Le harcèlement psychologique consiste en une conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et d'entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement psychologique si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

- Le harcèlement psychologique peut se manifester notamment par :
- de l'intimidation, des menaces, de la violence, du chantage ou de la coercition ;

FEM300A- Mouvements sociaux et réseaux féministes

Chargée de cours : Sonia Alimi

- des insinuations répétées, des accusations sans fondement, des insultes ou des humiliations, des tentatives répétées d'exclusion ou d'isolement, des cris ou des hurlements ;
- des modifications systématiques aux conditions habituelles de travail ou d'études, ainsi que le sabotage des lieux ou des instruments de travail ou d'études ;
- de l'abus de pouvoir, dans une situation d'autorité, officielle ou non.

La politique contre le harcèlement psychologique repose sur les principes suivants :

- L'UQAM veille à ce qu'aucune forme de harcèlement psychologique ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source.
- L'UQAM privilégie la prévention pour contrer le harcèlement psychologique et favorise une démarche libre et volontaire de règlement des conflits entre les personnes concernées.
- L'UQAM voit à la mise en place de mécanismes permettant de traiter avec diligence les situations de harcèlement psychologique et s'appuyant sur des principes d'équité, notamment le droit d'être entendu, d'être traité avec impartialité et d'être accompagné d'une personne de son choix.
- L'UQAM s'assure que toute personne se prévalant de la politique ne subisse aucun préjudice ni aucune mesure de représailles. La bonne foi de toute personne plaignante est présumée. La politique ne doit pas être utilisée de manière abusive, ni avec l'intention de nuire ou d'induire en erreur.
- L'UQAM reconnaît le droit à la personne plaignante de poursuivre le processus de traitement d'une situation de harcèlement psychologique en vertu de la politique ou d'y mettre fin, à tout moment, de façon libre et volontaire.

Pour plus d'informations, veuillez lire le document de la politique disponible sur : http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_42.pdf

Harcèlement sexuel – Extrait de la politique 16 de l'UQÀM

Selon la Politique 16 de l'UQAM, « Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré et consiste en une pression induite exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité. »

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
- Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

De plus, plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes qui semblent correspondre à ces définitions, voici certaines ressources à votre disposition :

- Politique no 16 : <http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>

FEM300A- Mouvements sociaux et réseaux féministes

Chargée de cours : Sonia Alimi

-Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement de l'UQAM :
<http://www.harcelement.uqam.ca/>

- Gouvernement du Québec :
<http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressourcesaide/> Numéro d'urgence : 1-888-933-9007

- Trêve pour Elles : <http://trevepourelles.org/wp/> Tél. : 514-251-0323

- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) : <http://www.rqcalaics.qc.ca/> Tél. : 514-529-5252

- Mouvement contre le viol et l'inceste : <http://contreleviol.wordpress.com/> Tél. : 514- 278-9383 - Centre de solidarité lesbienne : <http://www.solidaritelesbienne.qc.ca/> Tél. : 514-526-2452

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap
--

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université. Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience. Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination.

Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vieetudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible : En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300 Par téléphone : 514 987-3148 Courriel : situation.handicap@uqam.ca En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par un.e étudiant.e, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.